

La Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne, un outil stratégique pour les entreprises



Florence GOMEZ

Dirigée par Florence Gomez depuis plus de 5 ans, la chambre réunit 600 entreprises membres. Elle organise chaque année de nombreux évènements et met à la disposition des entreprises implantées localement de véritables plateformes de networking et de partage d'expérience. En outre, elle accompagne les PME françaises qui souhaitent se développer en Grande-Bretagne et a récemment créé un service de recrutement dont les activités sont en forte hausse. Enfin, la qualité de ses publications est unanimement reconnue.

Comment pourriez-vous caractériser la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne?

Elle existe depuis 1883, c'est l'une des plus anciennes Chambres de Commerce Françaises à l'étranger et elle est devenue, au fil des ans, une institution reconnue localement et un acteur incontournable du monde des affaires franco-britannique. Elle compte parmi les 600 entreprises membres qu'elle représente et dont elle fait la promotion, une majorité de sociétés françaises, mais aussi de nombreuses entreprises étrangères, grands groupes et PME. La composition du Conseil d'administration - essentiellement des dirigeants d'entreprises Français et Britanniques (Société Générale, Eurostar, easyjet, Chivas Brothers, Cartier, EDF Energy, International SOS...) - témoigne de sa dimension et de son positionnement. Ce n'est donc pas un hasard si c'est la plus importante des chambres de commerce étrangères présentes au Royaume-Uni. L'équipe pluridisciplinaire et multiculturelle réunit 30 collaborateurs.

Précédemment j'étais en poste à la Chambre de Commerce Franco-Chinoise que j'ai dirigée pendant 7 ans. Le choc culturel en changeant de pays a été violent, surtout après 15 années passées en Chine. Ici j'apprécie particulièrement l'implication et le soutien des membres du Conseil et la qualité de leurs interventions et de leurs actions. Ce sont des critères

qui nous mènent à nous surpasser et à constamment innover.

Quels sont les principaux évènements organisés par votre chambre?

Ils sont nombreux puisque chaque année nous en programmons près d'une quarantaine. Les temps forts sont la soirée de Gala, l'Annual Financial Lunch, les trophées du Commerce franco-britannique ou encore nos CEO breakfasts. Parallèlement, nous avons développé des forums réunissant des experts sur des sujets comme les ressources humaines, le changement climatique, les questions juridiques ou les finances et un forum sur les relations interculturelles franco-britanniques. Les membres de ces forums - tous présidés par des experts, se réunissent six fois par an pour travailler autour de thèmes ou d'objectifs précis. Notre forum interculturel vient d'éditer un ouvrage bilingue « Light at the end of the tunnel/Le piège de la ressemblance : outil pratique pour comprendre Français et Britanniques dans la relation de travail » qui rencontre un réel succès (articles parus dans le FT weekend et courrier international).

Nous avons également créé deux clubs. Le Club Luxe regroupe non seulement des entreprises de ce secteur mais aussi des hôtels 5 étoiles et des chefs étoilés. En novembre 2012, nous avons organisé un évènement en partenariat avec le

Financial Times et Walpole (équivalent britannique du Comité Colbert), qui a regroupé de nombreuses entreprises françaises et britanniques dans le secteur du luxe. Il existe aussi un club spécifiquement dédié aux PME et aux entrepreneurs. Là encore, les réunions s'organisent autour de thématiques transversales identifiées par les membres du Club en amont, tels que les réseaux sociaux ou le financement, etc.

Pour compléter ces activités, nous organisons des rendez-vous pour les entreprises qui souhaitent se développer ici, en y vendant leurs produits ou services ou en s'y implantant. Nous éditons l'annuaire de nos membres, notre magazine bimestriel *INFO*, des notes sectorielles accessibles gratuitement sur www.ccfgb.co.uk et des guides sur la France et la Grande Bretagne.

Nos publications attirent des entreprises prestigieuses puisque le Financial Times, Vinci, Société Générale, ESCP Europe ou encore Cartier sont annonceurs dans notre magazine.

Il existe aussi au sein de votre chambre une pépinière pour les VIE et un service de gestion comptable et salariale pour le compte de PME. Comment fonctionnent ces différentes activités?

La Chambre a mis en place une véritable pépinière d'entreprises. Nous pouvons accueillir jusqu'à 21 VIE qui ont à leur disposition un poste de



travail et peuvent utiliser les salles de réunion, équipées en visio et audio conférence. Ces VIE sont donc à même de répondre aux attentes des entreprises françaises qui les envoient à Londres pour une mission, une étude de marché ou encore la création d'une filiale.

La Chambre propose également un service de mise à disposition d'agents commerciaux à temps partiel pour le compte de PME françaises souhaitant développer leurs ventes au Royaume-Uni. Enfin et toujours dans le cadre de l'accompagnement des PME sur ce marché, nous avons créé une structure de gestion comptable et salariale. 110 sociétés installées à Londres ou ailleurs en Grande-Bretagne, sont ainsi accompagnées et nous confient leur gestion, ce qui leur permet de se consacrer pleinement à leurs activités de base. Des sociétés comme la biscuiterie St-Michel, les marques Sandro ou Repetto, font partie de nos clients. Globalement, 40% du chiffre d'affaires de la Chambre est lié à l'activité d'appui aux entreprises qui veulent se développer en Grande Bretagne et ces services regroupent 14 collabora-

teurs, soit près de la moitié de l'équipe!

Un tout nouveau service a été créé concernant le recrutement, comment est-il organisé?

Nous accompagnons les membres de la Chambre et les entreprises qui viennent s'implanter au Royaume Uni. Ce nouveau service est animé par une spécialiste du recrutement et des RH, et actuellement, nous avons une vingtaine d'offres en portefeuille. Nous pratiquons des prix inférieurs à ceux des agences privées, les entreprises qui arrivent à Londres apprécient de pouvoir s'appuyer sur ce nouveau service pour leurs besoins en recrutement mais également pour toute question concernant le droit du travail local ou l'organisation. Toujours dans l'objectif de renforcer l'accompagnement des PME à l'étranger, nous venons d'obtenir une subvention de CCI France pour la réalisation et l'édition d'un guide RH dans lequel on trouvera des informations pratiques et indispensables pour travailler ou recruter au Royaume Uni.

Enfin, le guide « France : on the Move ! », réalisé en partenariat avec

Invest in France, va paraître dans les deux semaines qui viennent. Les chapitres rédigés par des experts membres de la Chambre, compilent des informations d'ordre juridique, social, fiscal, etc., et s'adressent non seulement à des individus mais aussi à des entrepreneurs et des entreprises britanniques souhaitant s'installer en France.

Enfin et toujours dans le cadre de la promotion des entreprises, nous organisons tous les ans depuis 15 ans les Trophées du commerce franco-britannique en partenariat avec Invest in France et UKTI. Nous décernons 3 prix (Innovation, PME/Entrepreneur et prix spécial du jury) à des entreprises françaises et britanniques, grands groupes ou PME. Ces Trophées mettent en valeur les entreprises qui réussissent des deux côtés de la Manche, la prochaine édition se déroulera en novembre 2013 à Paris. ■

Enfin, si vous souhaitez nous suivre, rejoignez-nous sur LinkedIn, Facebook ou www.ccfgb.co.uk!